



Les CA : Le PAM de Médecine, le mauvais élève !

Certains agents du PAM de Médecine n'ont pas tous les mêmes droits aux CA : O2, O3, F1, P3 entre autre.

Pour rappel, les CA peuvent être pris du 1er janvier au 31 décembre, WE compris. Les agents ont droit à 31 jours de congés consécutifs du 1er aux derniers jours inclus.

L'employeur doit respecter les obligations familiales et permettre aux agents de poser leurs CA en même temps que leurs conjoints et enfants. **SUD** a dénoncé les tirages au sort et les baisses de

mensualités de remplacements.

La direction s'est engagée à respecter les droits aux congés : n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés pour la pose de vos CA.

En cas de CA non pris pour raisons de services motivées, c'est à l'employeur de rembourser les frais engagés si les CA avaient été accordés. La fiche Navette est obligatoire.



La radio : Suppression de postes !

B Urgences : Sur 15 MER, les agents vont passer à 12 : Les départs à la retraite ne seront pas remplacés.

Une délégation du personnel a exposé les difficultés rencontrées dues à ces suppressions de postes :

- Surcharge de travail,
- risques de TMS et de pathologies lombaires liés aux transferts à 2 et non plus à 3. 56% des patients sont non valides.
- Difficultés pour la pose de CA
- Le droit à la formation mis en danger
- L'explosion des comptes d'heures
- L'insécurité la nuit à 2 agents au pavillon A,

SUD a dénoncé aussi les 60 heures de travail sur 7 jours : illégal, les agents en 12h peuvent faire jusqu'à 48h et cela toutes les 5 semaines !

G Urgences : **SUD** a dénoncé les CA posés par l'encadrement sur des RF : c'est illégal.

SUD a dénoncé la surcharge de travail lié à l'absentéisme : 1 agent recruté depuis 3 mois et la direction est en cours de recrutement pour un agent supplémentaire.

Pour l'ensemble des agents, **SUD** a dénoncé le manque de concertation avec les équipes sur l'organisation du travail.

Les engagements de la direction :

- Respect des 21 jours de CA consécutifs pour tous les agents en faisant appel aux mensualités de remplacements ;
- Respect du droit à la formation, à ce jour, aucune formation n'aurait été refusée aux agents cette année,
- Vérification du matériel pour les transferts de patients,
- Arrêt des séquence à 60h
- Mise en place de groupe de travail avec des référents pour éviter l'échec de l'organisation antérieure en tenant compte de l'expérience et la connaissance des agents,
- Plus de concertation avec les agents sur les projets à venir, notamment les plannings et les horaires de travail à venir sur H.



SUD a aussi expliqué le souhait des agents de trouver une organisation de travail pérenne. La direction s'y est engagée.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés et utiliser les fiches de violences et fiches ENNOV pour faire remonter à la direction tous les problèmes rencontrés.

Les secrétaires médicales : Le projet de réorganisation ne sera pas retiré

Pour la direction, tous les secrétariats sont concernés.

Le projet n'est pas abandonné, il s'effectue progressivement. Par contre pas d'élargissement systématique des horaires jusqu'à 18h ni de séquençage obligatoire.

Pour les suppressions de poste, 2 en consultations.

SUD a dénoncé le peu de places au concours d'AMA. Un grand nombre d'agents administratifs font le travail de secrétaire médicale, ont les connaissances et compétences nécessaires et ne sont pas correctement rémunérés. Certains attendent depuis 10 ans le passage en AMA qui leur est refusé sans aucune explication. C'est un recul de 30 ans pour cette profession aux HCL !

SUD a réitéré à la direction la spécificité de ce métier et les liens privilégiés médecins-secrétaires-patients que ce projet menace.



Accueil T consultation : la direction reste sourde...

2 agents ont été agressés à la banque des soignants de T au sous-sol : depuis ils sont en arrêt. Les agents se sont retrouvés bloqués contre le mur sans possibilité de s'échapper. La direction, suite à ces agressions, n'a apporté aucune solution permettant d'éviter à nouveau le même type de situation. Nous avons condamné cet immobilisme.



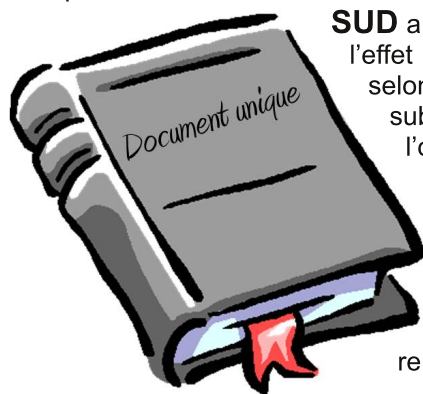
T1/T2

Les agents sont épuisés car les effectifs de la direction ne tiennent pas compte de la réalité de la charge de travail : un véritable dialogue de sourd. La direction parle chiffre quand on lui parle de dégradation des conditions de travail dues aux sous-effectifs. Pour elle, « l'effectif cible » est respecté. Or nous condamnons ces effectifs cibles !

1 ASD qui manque : pour la direction, il y aurait 2 ASD la nuit sur T1/T2 or pour les soignants, il n'y en aurait qu'un !

L'IML

Les risques chimiques liés à l'utilisation du formol à l'IML ont été inscrits au document unique depuis octobre 2012. Depuis, une hotte a été achetée et non utilisée car impossible de toucher au bâtiment classé. Les masques sont toujours en attente ! Les travaux pour la mise en place d'un système d'extraction à l'aide de filtre dans la chambre froide vont bientôt démarrer. Et qu'en est-il de la chambre d'autopsie ? Oubliée par la direction alors qu'il y a aussi du formol utilisé et manipulé !



SUD a dénoncé le manque de sérieux dans la prise en charge de ce risque. Au-delà de l'effet irritatif souligné par la médecine du personnel et les taux plus bas que la norme selon elle, il y a un vrai risque pour la santé de ces agents qui manipulent une substance cancérigène. Au final, rien n'est fait depuis 2012. **SUD** a rappelé l'obligation de résultats de l'employeur en matière de protection de la santé de ses salariés. Il y a quelques années, d'autres médecins et dirigeants ont minimisé les risques liés à l'amiante, on a vu les résultats.

L'inspection du travail a été informée de cette prise en charge minimaliste et non alarmiste.

Pour les agents partis depuis et qui ont manipulé du formol à plus haute concentration sans aucune protection, la médecine du personnel devrait se renseigner sur l'obligation de leur suivi post professionnel.

U2 : le scandale des départs

Les ASD font désormais des départs après 14h. Or depuis la privatisation de l'entretien dans ce service, ils ne devaient plus en faire. Sans informer le CHSCT, des changements dans l'organisation du travail ont été apportés mettant en difficulté les ASD avec une surcharge de travail. La direction va étudier la possibilité de faire intervenir l'agent « volant » du prestataire externe pour ces départs après 14h.

Les patients sont invités à laisser leur chambre pour 11h et à attendre dans un « salon ». Sud a dénoncé le surnombre de patients dans le service.



AT devant le pavillon X : les suites données

SUD a dénoncé le manque de lumières des sorties des pavillons, majorant le risque de chute. Un AT grave a eu lieu à cause du mauvais éclairage devant le pavillon X. Une commande a été lancée début mars sur l'éclairage extérieur autour de B1, X et P : les travaux démarrent la 3ème semaine d'avril.



Biologie : L'accompagnement social mal rodé

Certains agents sont en difficultés dans cette restructuration. Ils sont dirigés vers des postes déjà pourvus ! Les agents avec des temps syndicaux ne trouvent pas de postes... **SUD** a dénoncé le climat délétère autour des agents avec des décharges syndicales sur HEH : pression dans les services, mise à l'écart, surcharge de travail ! Pour la direction, les agents n'ayant pas encore reçu leur nouvelle affectation vont la recevoir au plus tard mi-avril.

Travaux Pharmacie

La ZAC (zone à atmosphère contrôlée) n'est plus aux normes. Les travaux vont démarrer en novembre 2016 en site occupé pour une durée d'environ 9 mois.



Crèche : La DDPP est passée

La Direction Départementale de la Protection des Populations est passée suite au signalement d'un enfant intoxiqué cet été. La chaîne du froid n'était pas respectée : 2 frigos pour les biberons commandés, achat d'un frigo pour l'office.

La remise aux normes des crèches est évaluée à 240000 euros. Le GHC va demander à la Direction Générale de participer au financement des travaux.

STIP

Des explications ont été demandées sur le fonctionnement des PDA dans les sous-sols, sur le logiciel de régulation, pour la gestion des urgences lors des transports.

Des groupes de parole ont été mis en place mais certains agents n'ont pas pu y participer.

Concernant la régulation, les dysfonctionnements sont remontés régulièrement au prestataire, les points peuvent être consultés dans des classeurs à disposition des agents.

L'inspection du travail a assisté au CHSCT pour la 1ère fois. Elle doit gérer 52 entreprises situées dans son secteur. Elle enverra une lettre d'observation pour signifier tous les dysfonctionnements de cette instance. Il est vrai que de nombreux sujets y sont abordés. SUD dénonce cette surcharge qui détourne l'instance de ces prérogatives. Démarré à 8h30 et fini à 18h45, nous n'avons pas eu le temps de parler de la lingerie qui a été placée au point 22, tout à la fin de l'ordre du jour ! Les sujets des contrats et des primes ont été traités avant la lingerie alors que leur place est au CTCL. Il est dommage que SUD bataille seul à faire respecter les instances et leurs prérogatives.

SUD dénonce cette mauvaise gestion qui empêche d'approfondir les sujets comme la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail : cette instance est un vrai marathon et n'aboutit le plus souvent à rien. Face à cette direction intransigeante, incapable de mener un dialogue constructif, il est difficile de faire avancer les dossiers dans le sens des agents. Vous avez dit « bienveillance et QVT », nous, à SUD, nous constatons intransigeance, dialogue de sourds et non-respect du code du travail.



Fiche contact

Nom.....
Prenom.....

Grade/ Profession.....
Service.....

Adresse.....
.....
.....

Email

Téléphones.....

Vous désirez être informé ou nous rejoindre dans nos actions de tous les jours,

retournez la fiche de contact ci-dessus par courrier à :

Syndicat SUD Santé Sociaux de l'hôpital Edouard Herriot Bâtiment 1, 1er étage,

Appelez-nous au 04 72 11 06 91 / 31 06 91

contactez-nous par email à l'adresse **heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr**